

*TANTÔT DIÈSE, TANTÔT BEMOL.*  
*108 POÈMES ET CHANTS*  
*DE RABINDRANATH TAGORE*  
PRITHWINDRA MUKHERJEE

« LA TRADUCTRICE », DANS  
*L'ART DE L'EFFACEMENT*  
ANITA DESAI

*LA CINQUIÈME IMPOSSIBILITÉ*  
NORMAN MANEA

*THE STATUS OF THE TRANSLATION*  
*PROFESSION IN THE EUROPEAN UNION*  
ANTONY PYM, FRANÇOIS GRIN,  
CLAUDIO SFREDDO and ANDY L. J. CHAN

## *THE STATUS OF THE TRANSLATION PROFESSION IN THE EUROPEAN UNION*

Anthony Pym, François Grin, Claudio Sfreddo and  
Andy L.J. Chan

Londres / New York, Anthem, 2013

Cet ouvrage de quelque 150 pages, suivies de cinq annexes, se présente comme une analyse économique comparative du statut des traducteurs professionnels en Europe, assortie de réflexions et suggestions sur le devenir de cette profession. Soulignons toutefois dès le départ que le titre ne reflète que partiellement son contenu puisque, d'une part, les traducteurs littéraires ne sont guère pris en compte, et que, d'autre part, la réflexion est centrée sur seulement cinq pays européens, l'Allemagne, la Roumanie, la Slovénie, le Royaume-Uni et l'Espagne. La France n'est évoquée que par endroits, essentiellement à travers la Société française des traducteurs (SFT), alors que trois pays non européens, les États-Unis, le Canada et l'Australie sont plus largement traités.

On ne peut mettre en doute le sérieux de cette étude, dont la page de titre indique qu'il s'agit d'un rapport financé par le directeur général pour la traduction de la Commission européenne. Elle s'appuie sur de nombreux rapports et statistiques émanant d'organismes divers dont les multiples sigles, pas toujours faciles à décrypter, émaillent même certaines pages *ad nauseam*. Ajoutez à cela des formules mathématiques, qui abondent en particulier dans l'annexe E, « Equilibrium on the Translation Market », que les traducteurs littéraires ne sauront peut-être pas apprécier à leur juste valeur...

En revanche, ils apprécieront davantage le chapitre 3, consacré à des études de cas concernant huit pays fondées sur différents critères tels que la politique langagière, la formation des traducteurs, les associations professionnelles, l'imposition et la couverture sociale, et, pour la Roumanie et elle seule, sans explication aucune, les taux de rémunération. Pour chacun de ces pays, un résumé du

statut de ses traducteurs est donné en conclusion. Dans ce chapitre mais aussi dans d'autres, une attention particulière est accordée à la situation des traducteurs et interprètes assermentés et un tableau en récapitule la proportion relative dans cinq pays : la Roumanie, l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque et l'Espagne.

D'autres points méritent d'être signalés, ne serait-ce que dans le chapitre 2 intitulé « Results », une demi-page consacrée au « statut spécial des traducteurs littéraires ». On y indique que dans la plupart des pays ceux-ci, considérés comme des travailleurs indépendants, sont rémunérés par des droits d'auteur, mais que ni leur imposition ni leur couverture sociale ne sont les mêmes.

Par ailleurs, les informations recueillies lors de recensements font apparaître que les traducteurs ne figurent jamais en tant que catégorie spécifique, que la profession est composée davantage de femmes que d'hommes, et qu'en règle générale, leur statut reste imprécis, fondé sur des critères variables selon les pays, qu'il s'agisse de leur niveau de qualification académique ou de la procédure d'admission dans les associations de traducteurs. Rien de très nouveau par rapport aux analyses fournies régulièrement par le CEATL (Conseil européen des Associations de traducteurs littéraires), dont les données sur le niveau de rémunération des traducteurs sont d'ailleurs mentionnées dans le chapitre 5, à côté de celles de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) Europe et de la SFT. Et comment ne pas souscrire au troisième commentaire donné en conclusion, qu'il serait pertinent d'avoir un échantillon de tous les États membres de la Communauté européenne, qui sonne comme un aveu des limites de l'étude ?

Malgré tout, certains trouveront dans ce petit livre de quoi nourrir leur réflexion sur le métier de traducteur, un métier dont le statut est bien difficile à cerner, même par d'éminents spécialistes comme ceux qui l'ont rédigé.

Marie-Françoise Cachin